

Conditions d'Utilisation du Compte Patient et des Services de la Clinique Pasteur

En vigueur à la date du 01/02/2014

Vous devez lire attentivement les dispositions qui vont suivre : elles établissent les Conditions d'Utilisation du Compte Patient de la Clinique Pasteur et des Services (ci-après les « Conditions d'Utilisation ») que les Membres sont tenus de respecter.

La case que vous cocherez et le clic que vous exécuterez après avoir pris connaissance des Conditions d'Utilisation constitue la preuve que vous avez pris connaissance de ces dispositions et vaudra acceptation irrévocable des Conditions d'Utilisation.

En conséquence, vous ne pouvez utiliser le Compte Patient et les Services que si vous acceptez les Conditions d'Utilisation.

EDITEUR DU SITE

Le site internet www.clinique-pasteur.com est édité par la Clinique Pasteur, 45, avenue du Lombez, BP 27617, 31076 TOULOUSE Cedex 3 France, RCS Toulouse n°550801195, SA au capital de 1 576 736 euros, Tel. +33 (0)5 62 21 31 31, ayant pour représentant légal Monsieur Franck BERTHOUMIEU, en sa qualité de Président directeur général, et directeur de la publication Madame Céline GORDON, en sa qualité de Chargée de communication.

HEBERGEUR DU SITE

Le site internet www.clinique-pasteur.com est hébergé sur ses propres serveurs par la Clinique Pasteur, 45, avenue du Lombez, BP 27617, 31076 TOULOUSE Cedex 3 France, RCS Toulouse n°550801195, SA au capital de 1 576 736 euros, Tel. +33 (0)5 62 21 31 31, ayant pour représentant légal Monsieur Franck BERTHOUMIEU, en sa qualité de Président directeur général.

1. DEFINITIONS

Dans la suite des présentes Conditions d'Utilisation, chacune des expressions mentionnées ci-dessous commençant par une Majuscule aura la signification donnée dans sa définition, à savoir :

Espace Patient : Espace dédié au Patient sur le site internet de la Clinique Pasteur, accessible à l'adresse www.clinique-pasteur.com.

Service(s) : ensemble des services accessibles via le Compte Patient dans le cadre du Parcours de soins.

Parcours de soins : ensemble des étapes pouvant concerner le Patient lors d'Acte(s) de soins au sein de la Clinique Pasteur.

Dossier Médical Personnel (DMP) : carnet de santé, informatisé et sécurisé, accessible sur le Site grâce à des identifiants personnels, et qui permet au Patient et aux professionnels de santé autorisés, de partager, partout et à tout moment, les informations de santé utiles à la coordination des soins du Patient.

Membre : Patient ou Représentant légal titulaire d'un Compte Patient et utilisant le Compte Patient en vue de consulter et/ou utiliser les Service offerts par la Clinique Pasteur.

Patient : personne physique ayant fait ou devant faire l'objet d'Acte(s) de soins au sein de la Clinique Pasteur.

Acte de soins : ensemble cohérent d'actions et de pratiques mises en œuvre pour participer au rétablissement ou à l'entretien de la santé d'une personne. Un Acte de soins peut se décomposer en tâches définies et limitées, qui peuvent être indépendantes dans leur réalisation. Dans un même Acte de soin, certaines tâches peuvent être réalisées par des professionnels différents.

Représentant légal : personne physique majeure qui est soit le tuteur d'un Patient majeur incapable ou mineurs placés sous tutelle, soit le titulaire de l'autorité parentale sur un Patient mineur.

Identifiants : codes d'accès (adresse email et mot de passe) personnels et confidentiels permettant au Membre de s'authentifier et de se connecter à son Compte Patient.

Compte Patient: interface en ligne accessible par le Membre via une rubrique dédiée sur le Site, après identification, et depuis lequel le Membre a notamment la possibilité d'utiliser les Services.

Site : site internet accessible à l'adresse <http://www.clinique-pasteur.com> et proposant l'accès au Compte Patient.

2. OBJET DU COMPTE PATIENT

Les Conditions d'Utilisation s'appliquent au Compte Patient, et ont vocation à régir les relations entre la Clinique Pasteur et le Membre, quel que soit le ou les Service(s) en cause. Elles ont pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles, d'une part, la Clinique Pasteur met à la disposition du Membre le Compte Patient et les Services et, d'autre part, le Membre accède et utilise le Compte Patient et les Services.

De plus, l'accès à des Services peut être restreint et/ou leur utilisation soumise à des conditions particulières.

La Clinique Pasteur se réserve le droit d'effectuer, à tout moment, toutes modifications, suppressions et/ou ajouts sur le contenu du Compte Patient, sans préavis et de façon discrétionnaire.

3. ACCES AU SITE

La Clinique Pasteur s'efforce de proposer un accès permanent au Site, soit 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Toutefois, l'accès au Site, et notamment au Compte Patient, peut être suspendu, à tout moment et sans préavis, notamment du fait de pannes, de défaillances ou de paralysie du réseau, du système et/ou des moyens de communication, ainsi que du fait des interventions de maintenance et de corrections rendues nécessaires par la mise à jour et le bon fonctionnement du Site.

Le Membre s'engage à ne pas entraver l'accès au Site, et notamment au Compte Patient, et/ou le bon fonctionnement du Site, et notamment au Compte Patient, de quelque manière que ce soit, susceptible d'endommager, d'intercepter, d'interférer tout ou partie du Site et/ou du Compte Patient. Il est rappelé que le fait d'accéder ou de se maintenir frauduleusement dans un système informatique, d'entraver ou de fausser le fonctionnement d'un tel système, d'introduire ou de modifier frauduleusement des données dans un système informatique constitue des délits passibles de sanctions pénales.

La Clinique Pasteur ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect dû à une interruption, à un dysfonctionnement quel qu'il soit, à une suspension ou à l'arrêt du Site et/ou du Compte Patient et/ou des Services, et ce pour quelque raison que ce soit ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait d'une quelconque façon de l'accès au Site et/ou Compte Client et/ou aux Services.

Le Membre reconnaît disposer de la compétence et des moyens nécessaires pour accéder et utiliser le Site, et notamment le Compte Patient. Les protocoles de communication utilisés sont ceux en usage sur l'Internet.

La Clinique Pasteur ne saurait être tenu responsable des éléments en dehors de son contrôle et des dommages qui pourraient éventuellement être subis par l'environnement technique du Membre et notamment, ses ordinateurs, logiciels, équipements réseaux et tout autre matériel utilisé pour accéder ou utiliser le Site et/ou les Services.

L'accès au Site, et notamment au Compte Patient, est gratuit. Les frais d'accès et d'utilisation du réseau de télécommunication sont à la charge du Membre, selon les modalités fixées par ses fournisseurs d'accès et opérateurs de télécommunication.

4. CREATION D'UN COMPTE PATIENT

4.1. Modalités d'ouverture d'un Compte Patient

L'accès aux Services est strictement réservé aux Membres.

Pour devenir Membre, le Patient doit donc préalablement s'inscrire sur le Site.

Le Patient qui souhaite s'inscrire doit saisir dans la rubrique «*S'inscrire*» accessible dans l'Espace Patient du Site:

- l'identité du Patient (prénom, nom et date de naissance) ou, le cas échéant, celles du Représentant légal
- les coordonnées du Patient (son adresse électronique) ou, le cas échéant, celles du Représentant légal
- son mot de passe

Pour les Patients majeurs incapables ou mineurs placés sous tutelle ou mineurs, seul le Représentant légal est habilité pour demander l'ouverture du Compte Patient.

Lors de la procédure d'ouverture du Compte Patient, le Membre s'engage expressément à indiquer des informations exactes et complètes et, par la suite, à les actualiser.

Dans l'hypothèse où le Membre indiquerait des informations fausses, inexactes, erronées, périmées ou incomplètes, la Clinique Pasteur sera en droit de refuser la création d'un Compte Patient, de suspendre ou résilier le Compte Patient, sans indemnités.

4.2 Activation du Compte Patient

Le Compte Patient est strictement personnel et a vocation à contenir des données à caractère personnel concernant le Patient. A ce titre, la Clinique Pasteur a mis en place un système d'activation du Compte Patient qui intervient après validation du Compte Patient par la Clinique Pasteur.

Cette validation par la Clinique Pasteur a pour but de s'assurer de l'identité du Patient.

L'activation du Compte Patient est nécessaire pour pouvoir utiliser les Services.

En l'absence d'activation du Compte Patient dans un délai d'un (1) mois à compter de la demande d'ouverture, la demande de création du Compte Patient sera réputée rejetée.

4.3. Authentification et sécurité

Lorsque les conditions nécessaires à la création du Compte Patient sont remplies, et sous réserve de l'activation par la Clinique Pasteur, le Membre peut, par l'intermédiaire de ses Identifiants, accéder et gérer son Compte Patient et utiliser les Services.

Ces Identifiants sont strictement personnels et confidentiels et ne devront pas être communiqués ni partagés avec des tiers. En aucun cas la Clinique Pasteur ne saurait être responsable de la perte de ses Identifiants par le Membre.

Le Membre sera seul responsable de l'utilisation de ses Identifiants par des tiers ou des actions ou déclarations faites par l'intermédiaire de la rubrique « *Mon Compte Patient* », qu'elles soient frauduleuses ou non. Il garantit la Clinique Pasteur contre toute demande à ce titre.

Par ailleurs, la Clinique Pasteur ne dispose pas des moyens de s'assurer de l'identité des personnes accédant au Compte Patient, et ne saurait donc être responsable de l'usurpation de l'identité d'un Patient. Si le Patient a des raisons de penser qu'une personne utilise les Identifiants de son Compte Patient, il devra en informer immédiatement la Clinique Pasteur.

5. SOUSCRIPTION AUX SERVICES

Les Services sont proposés aux Membres dans le cadre du Parcours de soins du Patient.

Pour pouvoir souscrire aux Services, le Membre doit se connecter à son Compte Patient puis il doit suivre les indications figurant sur le Compte Patient, l'accès aux Services est alors immédiat.

Lors de la procédure d'inscription aux Services, et de la mise à jour des données du Compte Patient, le Membre s'engage expressément à fournir des informations exactes, complètes et à jour.

La Clinique Pasteur n'étant pas en mesure de contrôler l'exactitude ou la véracité des informations fournies par le Membre, les données fournies lors de la souscription à un Service sont sous la seule responsabilité du Membre. Néanmoins, la Clinique Pasteur se réserve la possibilité de vérifier les informations fournies par le Membre.

Dans l'hypothèse où le Membre indiquerait des informations fausses, inexactes, erronées, périmées ou incomplètes, la Clinique Pasteur sera en droit de refuser l'accès à tout ou partie des Services.

6. DESCRIPTION DES SERVICES

6.1 Dispositions générales

Les principaux Services accessibles par l'intermédiaire du Compte Patient sont les suivants :

- Renseignement des informations administratives nécessaires à la pré-admission du Patient
- Organisation du Parcours de soins du Patient
- Accès aux informations durant l'hospitalisation (service, médecin responsable, numéro de téléphone, ...)
- Récupération des duplicata des factures.

Préalablement à l'accès aux Services, le Membre souhaitant bénéficier d'un ou de plusieurs des Services devra s'informer des conditions applicables à ce (ou ces) Service(s), et s'assurer qu'il dispose des conditions nécessaires.

L'accès aux Services peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes. Il appartient à tout Membre intéressé de vérifier préalablement que sa situation lui permet d'utiliser les Services

6.2 Création du Dossier Médical Personnel du Patient

La Clinique Pasteur est équipée des outils informatiques adaptés pour la création de Dossier Médical Personnel.

Le Membre doit donner son consentement exprès à la Clinique Pasteur afin qu'elle puisse procéder à la création du Dossier Médical Personnel du Patient. Ce consentement est dématérialisé et est enregistré directement dans le Dossier Médical Personnel du Patient.

Une fois que le Dossier Médical Personnel du Patient est créée, la Clinique Pasteur communique au Membre un identifiant ainsi qu'un mot de passe qui lui permettront de se connecter à son Dossier Médical Personnel à partir du site dmp.gouv.fr.

Un troisième code sera également nécessaire pour chaque connexion au Dossier Médical Personnel. Il s'agit d'un code d'accès à six (6) chiffres et à usage unique, qui est transmis au Membre par sms ou par mail selon le choix que le Membre aura fait lors de la création du Dossier Médical Personnel.

Le Membre peut alors consulter à tout moment son Dossier Médical Personnel.

Les informations et les documents contenus dans le Dossier Médical Personnel du Patient sont classés selon les catégories suivantes:

- synthèse médicale,
- traitements et soins,
- comptes rendus,
- imagerie médicale,
- analyses de laboratoire,
- prévention,
- certificats
- déclarations
- documents du Patient (divisée en trois parties : auto-surveillance, effets indésirables et autre).

La gestion du Dossier Médical Personnel du Patient est entièrement à la charge du Patient.

Le Patient peut ainsi :

- gérer les accès de son Dossier Médical Personnel (donner l'accès à un professionnel de santé et gérer les accès d'urgence)
- consulter et gérer les documents et informations personnelles de son Dossier Médical Personnel
- afficher son parcours de soin
- consulter l'historique des accès
- paramétrer son Dossier Médical Personnel et gérer les alertes
- télécharger /fermer/détruire son Dossier Médical Personnel

Afin que la Clinique Pasteur puisse accéder au Dossier Médical Personnel du Patient, le Patient doit autoriser l'accès de la Clinique Pasteur.

Cet accès autorisé au Dossier Médical Personnel permet à la Clinique Pasteur, ainsi qu'à tout autre professionnel de la santé autorisé par le Membre, de consulter le Dossier Médical Personnel, d'y ajouter des informations et de répondre aux éventuelles demandes d'aide du Membre pour sa gestion.

6.3 Gestion du Parcours de soins du Patient

Dans le cadre du Parcours de soins du Patient, la Clinique Pasteur propose de multiples Services en vue de faciliter la visite/le séjour du Patient au sein de la Clinique Pasteur.

La Clinique Pasteur met à la disposition du Membre une présentation de l'ensemble des étapes possibles dans un Parcours de soins.

Certaines de ces étapes peuvent être gérées directement par l'intermédiaire du Compte Patient.

Le Membre peut ainsi sur son Compte Patient:

- procéder à la prise de rendez-vous avec un médecin de la Clinique Pasteur
- remplir la fiche de pré-admission
- faire une demande de chambre particulière
- consulter l'ensemble des informations utiles et nécessaires au Patient pour préparer son arrivée au sein de la Clinique Pasteur
- consulter l'ensemble des informations utiles et nécessaires au Patient concernant sa prise en charge par la Clinique Pasteur en fonction de sa pathologie
- réserver certaines prestations proposées pour le confort du Patient lors de son séjour au sein de la Clinique Pasteur
- désigner la Personne de confiance du Patient

7. UTILISATION DES SERVICES

Le Membre s'engage à utiliser les Services exclusivement à des fins personnelles ou aux fins du Patient dont il est le Représentant légal Il s'engage à ne pas faire une utilisation détournée des Services. L'utilisation des Services à d'autres fins, ainsi que l'accès, l'utilisation ou la mise à disposition de tiers des Services sont strictement prohibés.

Le Membre est responsable de la bonne utilisation des Services, dans le respect de la loi applicable et des droits des tiers, ainsi que des dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés à la Clinique Pasteur, par lui-même ou par les personnes dont il est responsable, du fait de l'utilisation des Services. Il s'engage à garantir la Clinique Pasteur contre toutes demandes, réclamations ou actions dont la Clinique Pasteur pourrait faire l'objet de son fait, et à ce titre, le Membre indemniser la Clinique Pasteur de tous frais, charges, indemnités et dépenses que celle-ci aurait à supporter de ce fait, en ce compris les honoraires et frais des conseils de la Clinique Pasteur, y compris en cas de décision de justice non définitive.

8. ASSISTANCE TECHNIQUE

La Clinique Pasteur a mis en place différents moyens d'informations à destination du Membre par l'intermédiaire notamment d'une aide contextuelle en ligne disponible sur le Compte Patient. A ce titre, le Membre s'engage à consulter ces moyens d'informations préalablement à toute sollicitation du service d'assistance.

Le Membre peut contacter l'assistance technique de la Clinique Pasteur par email : assistance@clinique-pasteur.com ou en appelant le numéro 05 62 21 30 27 de 08h00 à 18h00 du lundi au vendredi.

Ce contact est strictement réservé à l'assistance technique, et ne saurait couvrir les demandes du Membre relatives aux Services.

Les éventuels coûts de communication téléphonique et/ou électronique restent à la charge du Patient.

9. SECURITE-CONFIDENTIALITE

Le personnel de la Clinique Pasteur est soumis au secret professionnel et/ou médical, et doit, à ce titre, se conformer à une obligation de discrétion absolue dans l'exercice de sa mission. Seuls ont accès aux données de santé du Patient les personnels de santé, dûment autorisés, en relation avec les Soins dispensés au Patient uniquement.

La Clinique Pasteur s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de garantir la confidentialité et sécurité des données personnelles du Patient.

La Clinique Pasteur utilise ainsi les mesures de sécurité couramment utilisées et recommandées pour les établissements de santé, afin de protéger la confidentialité des données personnelles du Patient.

Pour protéger les données personnelles stockées sur les serveurs de la Clinique Pasteur, cette dernière a mis en place un système de contrôles réguliers en vue d'identifier les failles et les attaques éventuelles.

La Clinique Pasteur veille ainsi en permanence à la sécurité et à la confidentialité des données personnelles du Patient afin d'éviter toute perte, déformation ou usage non autorisé par un tiers.

Cependant, le Membre est informé qu'aucune transmission de données sur Internet ne peut être totalement sécurisée.

L'accès au Compte Patient est protégé par des Identifiants propres à chaque Membre. Le Membre est seul responsable de la protection et de la sécurité de ses Identifiants, et de l'utilisation qu'il en fait.

10. RESPECT DE LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

Le Membre s'engage, sans restriction ni réserve, à respecter la réglementation en vigueur. En conséquence, le Membre s'abstient de tout usage du Compte Patient et des Services contraire aux lois et règlements ou portant atteinte à l'ordre public.

11. INFORMATIONS MISES EN LIGNE PAR LA CLINIQUE PASTEUR

Les informations contenues sur le Site et le Compte Patient et mises à disposition par la Clinique Pasteur ne peuvent en aucun cas être assimilées à une prestation de conseil et/ou de soin rendue en matière de santé. A ce titre, elles ne peuvent en aucun être substituées à une consultation médicale.

La Clinique Pasteur n'est soumise qu'à une obligation de moyens dans le cadre de ces informations qu'elle met à la disposition des Membres et des personnes qui accèdent au Site. Dès lors, la Clinique Pasteur ne serait être tenue responsable d'omission, d'erreurs ou de tout autre résultat pouvant découler de l'usage de ces informations.

Le Membre est ainsi tenu de s'assurer que l'information dont il a pris connaissance sur le Compte Patient est adaptée à sa situation personnelle et doit privilégier les informations que le personnel de santé a pu lui communiquer directement. En cas de doute, le Patient doit prendre contact directement avec le personnel de santé en charge de l'Acte de soins.

12. PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'ensemble du Site (structure, présentation et contenu) est protégé par la législation française et internationale en vigueur sur la propriété intellectuelle.

La Clinique Pasteur est propriétaire, ou bénéficiaire des droits de licence de tous les éléments qui composent le Site, notamment les textes, données, bases de données, dessins, modèle, graphiques, photos, animations, sons, y compris les documents téléchargeables.

Tous les droits, dont en particulier les droits d'exploitation, les droits de reproduction et d'extraction sur tout support, de tout ou partie des données, fichiers et tous éléments figurant dans les pages du Site, ainsi que les droits de représentation et de reproduction sur tout support, de tout ou partie du Site lui-même, les droits de modification, d'adaptation ou de traduction, sont réservés exclusivement à la Clinique Pasteur, et à ses éventuels ayants-droits et ce, sous réserve des droits préexistants de tiers ayant autorisé la reproduction numérique et/ou l'intégration du Site, par la Clinique Pasteur, de leurs œuvres de quelque nature qu'elles soient.

Toute reproduction, représentation, diffusion ou rediffusion, totale ou partielle, du contenu du Site par quelque procédé que ce soit sans l'autorisation expresse et préalable de la Clinique Pasteur est interdite, et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

La reproduction des textes et pages web du Site sur un support papier demeure autorisée, sous réserve du respect des conditions cumulatives suivantes : gratuité de la diffusion, respect de l'intégrité et de la finalité des documents reproduits (ni modifications, ni altérations), respect de la finalité du Site dans l'utilisation de ces informations et éléments, citation claire et lisible de la source avec mention du nom du Site, de son adresse internet et des droits de la Clinique Pasteur.

Les marques, ainsi que les dénominations sociales et les logos figurant sur le Site sont protégées. Toute reproduction totale ou partielle de ces marques ou de ces logos, sans l'autorisation expresse de la Clinique Pasteur ou de ses ayants-droits est donc prohibée, au sens de l'article L 713-2 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Le Membre s'interdit également tout déverrouillage des codes de protection des logiciels ou des bases de données ou de décryptage des clés d'accès, lorsque ces logiciels ou bases de données sont munis d'un système d'accès ou de protection.

13. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Lors de l'ouverture du Compte Patient, de la souscription aux Services et de son utilisation du Compte Patient et des Services, le Membre peut être amené à fournir différentes données personnelles.

Les données personnelles des Membres sont destinées exclusivement à la Clinique Pasteur. Néanmoins, dans le cadre du Parcours de soins, les données personnelles pourront être transmises avec le consentement préalable du Patient, aux membres de l'équipe de soins.

Le système de Comptes Patient a fait l'objet d'une autorisation par la Clinique Pasteur à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sous le n° 1747351.

Le DMP est issu de la loi n° 2004-810 du 13 août 2004 portant réforme de l'assurance maladie. Le 2 décembre 2010, la CNIL a autorisé son déploiement sur l'ensemble du territoire sous la responsabilité de l'Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé (ASIP Santé)

L'ouverture d'un Dossier Médical Personnel est soumise au consentement exprès du Membre. Les données à caractère personnel contenues dans ce DMP sont strictement réservées à l'usage du Membre et des professionnels de santé dûment autorisés par le Membre

La Clinique Pasteur s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de garantir la confidentialité et sécurité des données personnelles.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiées par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, le Membre dispose à tout moment d'un droit individuel d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant. Il lui suffit pour exercer ce droit d'en faire la demande en indiquant les nom, prénom et coordonnées à la Clinique Pasteur, ou par lettre recommandée avec accusé réception: Clinique Pasteur, 45, avenue du Lombez , BP 27617, 31076 TOULOUSE Cedex 3 France.

14. LIENS HYPERTEXTES

Le Compte Patient contient des liens hypertextes permettant l'accès à des sites qui ne sont pas édités par la Clinique Pasteur. En conséquence, cette dernière ne saurait être tenue pour responsable du contenu des sites auxquels le Membre aurait ainsi accès.

Aucun « mirroring » du Site, c'est-à-dire une mise en ligne à une autre URL, n'est autorisée.

15. COOKIES

Le Membre reconnaît et accepte la possibilité que la Clinique Pasteur puisse placer de manière anonyme un ou plusieurs cookies en vue d'améliorer en permanence le Site notamment pour faciliter la gestion du Site et la reconnaissance des Membres.

Une procédure est accessible dans le navigateur du Membre afin de lui permettre de s'opposer à la mise en place de ces cookies. Le Membre est toutefois informé que la mise en œuvre d'une telle procédure pourrait avoir un impact négatif dans son utilisation du Site qui pourrait alors être perturbée, voire rendue impossible.

16. RESPONSABILITE

Compte tenu des caractéristiques techniques inhérentes aux sites internet et au réseau internet, la responsabilité de la Clinique Pasteur ne pourra en aucun cas être engagée du fait d'actes de tiers et notamment des utilisateurs du réseau Internet.

En tout état de cause, les Parties conviennent expressément qu'en cas de mise en cause de la responsabilité de la Clinique Pasteur, quelle que soit la nature ou le fondement de l'action :

- Seuls les dommages directs, découlant exclusivement de l'inexécution de ses obligations contractuelles, sont susceptibles de donner lieu à réparation. En conséquence, tous les dommages indirects, et notamment préjudice immatériel, subis par le Membre et/ou des tiers ne peuvent ouvrir droit à réparation.

- Le montant de la réparation susceptible d'être mise à la charge de la Clinique Pasteur ne saurait être en aucun cas supérieur à 1500 euros.

Toutefois, la responsabilité de la Clinique Pasteur ne saurait être engagée si l'inexécution ou la mauvaise exécution de ses obligations contractuelles est imputable, soit au Membre, soit au fait d'un tiers, soit à un cas de force majeure.

17. SUSPENSION- RESILIATION

La Clinique Pasteur se réserve le droit de suspendre et/ou de résilier, à tout moment, l'accès et l'utilisation du Compte Patient et/ou des Services, en cas de violation des présentes Conditions d'Utilisation et/ou en cas de violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

18. DIVERS

Les présentes Conditions d'Utilisation expriment l'intégralité des obligations des Parties, relativement à leur objet.

Les conditions générales et/ou particulières spécifiques aux Services, qui pourraient être communiquées lorsque le Membre utilisera des Services, pourront s'ajouter aux présentes Conditions d'Utilisation.

Le Membre reconnaît et accepte que le fait pour la Clinique Pasteur de tolérer une situation, n'a pas pour effet de lui accorder des droits acquis. Une telle tolérance ne peut être interprétée comme une renonciation pour faire valoir les droits en cause ultérieurement.

Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions d'Utilisation sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

19. LITIGES

19.1 Preuves

La Clinique Pasteur pourra se prévaloir comme preuve de tout acte, programmes, données, fichiers, enregistrements, opérations et autres éléments (tel que des rapports de suivi ou autres états) de nature ou sous format ou support informatique ou électronique, établis, reçus ou conservés directement ou indirectement par la Clinique Pasteur, par exemple dans toute base de données.

A ce titre, les enregistrements, conservés par le système informatique de la Clinique Pasteur, sont expressément admis comme valant preuve des communications entre les Parties, de l'utilisation du Compte Patient et des Services et font foi en cas de contestation.

19.2 Loi applicable

Les présentes Conditions d'Utilisation sont régies exclusivement par la loi française, à l'exclusion de toute autre droit ou convention, quel que soit le lieu d'utilisation. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme.

19.3 Attribution de juridiction

En cas de litige, les Parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable.

Si aucun règlement amiable n'aboutit dans un délai de deux (2) mois, la Clinique Pasteur et le Membre s'en remettront aux juridictions compétentes de TOULOUSE, auxquels elles font attribution expresse de compétence, y compris en cas de pluralité de parties, d'appel en garantie ou de demande incidente, même pour les procédures en référé ou sur requête.

20. COORDONNEES DE LA CLINIQUE PASTEUR

CLINIQUE PASTEUR

Siège social : 45, avenue de Lombez, BP 27617, 31076 TOULOUSE Cedex 3 France

RCS Toulouse n°550801195

espacepatient@clinique-pasteur.com

Tel. +33 (0)5 62 21 31 31